Nations Unies S/2016/1057



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 décembre 2016
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

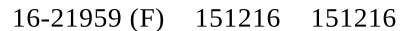
1. Le présent rapport est le trente-quatrième présenté en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014), du paragraphe 10 de la résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2191 (2014) et du paragraphe 5 de la résolution 2258 (2015) du Conseil de sécurité, par lesquelles le Conseil priait le Secrétaire général de lui rendre compte, tous les 30 jours, de l'application des résolutions par toutes les parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations contenues dans le rapport reposent sur les données dont disposent les organismes des Nations Unies présents sur le terrain ainsi que sur les renseignements obtenus auprès du Gouvernement syrien, d'autres sources syriennes ou des sources publiques. Les informations communiquées par les organismes des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur la période allant du 1er au 30 Novembre 2016.

Encadré 1
Points essentiels pour novembre 2016

1) La poursuite des hostilités à Alep et en particulier l'intensification des combats au sol et des bombardements aériens dans les quartiers est après le 15 novembre avaient fait des centaines de morts et déplacé des centaines de milliers de personnes à la fin de la période considérée. Début novembre, l'ONU a présenté un plan en quatre points prévoyant les évacuations médicales indispensables, la fourniture d'articles sanitaires et médicaux, l'acheminement de vivres et autres articles de première nécessité et la relève des médecins. Malgré tous les efforts de l'Organisation et de ses partenaires, il n'a pas été possible de trouver un accord entre le Gouvernement de la République arabe syrienne, la Fédération de Russie et les groupes armés non étatiques au sujet de la mise en œuvre du plan.

16-21959 (F) 151216 151216







2) En novembre, quatre convois interinstitutions ont acheminé des aides à 167 500 personnes vivant dans des zones assiégées difficiles d'accès, soit 19 % du total de 904 500 bénéficiaires demandé dans le plan de convois interinstitutions. Six convois n'ont pu se rendre à destination en raison à la fois de l'insécurité, de désaccords politiques et de refus d'autorisation aux postes de contrôle.

3) Les opérations conduites autour de Raqqa et d'El-Bab ont fait quelque 11 000 déplacés. On estime que plus de 500 000 personnes ont besoin d'une aide dans ces deux zones. Dans le cas d'El-Bab, le déplacement a été provoqué par les combats entre des groupes d'opposition armés non étatiques et le groupe État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), mais les troupes du Gouvernement syrien et les Forces démocratiques syriennes se sont également rapprochées de la ville, d'où l'éventualité de nouveaux besoins d'aide humanitaire résultant du conflit entre les diverses parties.

4) L'ONU et les partenaires de santé ont reçu des informations crédibles faisant état de 26 attaques contre des installations médicales et a vérifié que 4 attaques avaient effectivement visé des écoles en novembre.

5) Le 22 novembre, l'ONU a recommencé à apporter une assistance humanitaire vitale à quelque 85 000 personnes massées le long de la frontière jordano-syrienne. Les livraisons transitent par un point de distribution nouvellement construit. De plus, le nouveau centre de services en cours de construction comprendra un dispensaire, des citernes à eau et une station de pompage de l'eau.

II. Principaux faits nouveaux

3. Le mois de novembre a été marqué par une nette escalade militaire en République arabe syrienne par rapport aux mois précédents, avec des morts et des blessés parmi les civils et des destructions d'infrastructures civiles. Les hôpitaux et les écoles ont continué de subir des attaques répétées. L'insécurité due aux combats est restée un facteur majeur limitant la capacité des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires d'apporter une aide humanitaire pourtant bien nécessaire. De violents affrontements ont été observés dans tout le pays, y compris dans les provinces d'Alep, Damas, Deir el-Zor, Edleb, Hama et Rif-Damas.

4. Alep est resté un dossier particulièrement important pour les humanitaires. Début novembre, l'ONU a présenté un plan en quatre points pour apporter une aide humanitaire aux quartiers Est assiégés. Le plan prévoyait a) les évacuations médicales indispensables, b) l'acheminement de fournitures sanitaires et médicales, c) la livraison de denrées alimentaires et d'autres articles de secours essentiels et d) la relève des équipes médicales. En dépit des efforts constants de toutes les parties, de l'approbation verbale de la Fédération de Russie, de l'accord préliminaire écrit des groupes d'opposition armés non étatiques, il n'a pas été possible de parvenir à un accord simultané avec toutes les parties au sujet de la mise en œuvre du plan. La Fédération de Russie et le Gouvernement syrien ont décrété unilatéralement la cessation des hostilités pour une durée de 10 heures le 4 novembre et le 25 novembre, avec ouverture des points de passage pour que les

civils et les groupes d'opposition armés non étatiques évacuent Alep-est. Rien n'indique que les points de passage aient été utilisés pendant ces pauses.

5. Le besoin d'aide humanitaire a augmenté durant la période considérée étant donné que le dernier panier alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM) (prépositionné avant le début du siège d'Alep-est en juillet) a été distribué le 13 novembre. Le 15 novembre, la Fédération de Russie a annoncé une opération majeure qui s'est traduite par la reprise des bombardements sur Alep. L'offensive terrestre et aérienne qui a suivi aurait fait selon les estimations des centaines de morts et de blessés et 30 500 déplacés en cinq jours. Quelque 18 500 personnes ont été déplacées dans des zones tenues par le Gouvernement, 8 000 sont allées dans la zone de Cheik Maqsoud aux mains des Kurdes et des milliers d'autres se sont repliées dans d'autres secteurs d'Alep-est. Il y a eu semble-t-il des arrestations les 28 et 29 novembre à l'arrivée dans les zones sous contrôle du Gouvernement; 45 civils au moins (dont au moins 15 enfants) auraient été tués et des dizaines d'autres auraient été blessés par des tirs d'artillerie le 30 novembre alors qu'ils tentaient de passer à Alep-ouest. Les combats se sont encore intensifiés pendant tout novembre et à la fin du mois une zone représentant 40 % de la superficie des quartiers assiégés d'Alep-est était tenue par le Gouvernement.

6. La situation s'est également détériorée à Alep-ouest au cours du mois, avec l'intensification des pilonnages et les tirs de centaines d'obus de mortier qui ont fait des quantités de morts. L'ampleur des déplacements a été très éprouvante pour les quartiers ouest. Les 18 500 nouveaux déplacés en provenance d'Alep-est sont venus s'ajouter aux 24 000 personnes déplacées dans les quartiers ouest par les bombardements durant le dernier quart de novembre. Les nouveaux arrivés ont porté à 400 000 au total le nombre de personnes déplacées à Alep-Ouest depuis le début du conflit en 2011; 77 000 d'entre elles vivraient dans des bâtiments inachevés ou des abris collectifs.

7. Le 22 novembre, l'ONU a repris ses activités d'aide humanitaire vitale le long du mur de sable à la frontière jordano-syrienne. Des vivres et des articles de première nécessité ont été livrés les 22, 23 et 28 novembre. Après une courte suspension pour cause d'insécurité et de problèmes de maintien de l'ordre, les livraisons ont repris le 30 novembre. Au total, plus de 7 000 membres de la communauté Roukban ont reçu une assistance en prévision des mois d'hiver. Les livraisons transitent par un point de distribution nouvellement construit. Un centre de service en cours de construction comprendra un dispensaire, des citernes à eau et une station de pompage de l'eau.

8. Au nord de la ville d'Alep, un certain nombre de parties au conflit se trouvent à quelques kilomètres de la ville d'El-Bab tenue par l'EIIL, et les combats ont entrainé d'autres déplacements de civils. On estime que les affrontements entre l'Armée syrienne libre et l'EIIL aux portes de la ville entre le 23 et le 24 novembre ont déplacé quelque 6 000 personnes, dont beaucoup ont rejoint les districts voisins de Manbej et Izaz. Les troupes gouvernementales et les Forces démocratiques syriennes se rapprochent elles aussi d'El-Bab et les besoins humanitaires pourraient bien augmenter sur fond d'affrontements entre les différentes parties. La population du district d'El-Bab est estimée à 150 000 personnes, dont 23 000 pour la ville elle-même, et environ 110 000 ont besoin d'une aide humanitaire.

9. Les opérations anti-EIIL ont également repris au nord de la ville de Raqqa le 6 novembre, provoquant la fuite de milliers d'habitants. Quelque 5 000 déplacés

sont actuellement massés à la périphérie d'Ain Issa, alors que les Forces démocratiques syriennes se sont rapprochées jusqu'à 20 kilomètres de Raqqa. Environ 3 000 ont pu rentrer chez eux après la fin des combats. Des informations non confirmées ont fait état de mouvements de population dans les zones contrôlées par l'EIIL. La santé et la protection des civils, femmes et enfants compris, qui fuient les zones tenues par le groupe État islamique seraient sérieusement menacées. On estime que plus de 400 000 personnes se trouvant dans la ville de Raqqa et les districts environnants sont dans le besoin.

10. Après la conclusion d'un certain nombre d'accords locaux en octobre, les parties ont poursuivi leurs discussions en novembre pour sceller des accords supplémentaires. Aux termes d'un arrangement conclu entre le comité local de la zone assiégée de Khan el-Chih et le Gouvernement, quelque 3 000 personnes ont été évacuées vers Edleb les 28 et 30 novembre. De graves problèmes de santé, de protection et de sécurité alimentaire ont été signalés à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Moyen-Orient (UNRWA), mais les demandes d'accès humanitaire présentées par l'ONU sont de nouveau restées sans réponse. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'accord prévoyait notamment le transfert de tous les civils dans des centres d'accueil près de Khan el-Chih. À la suite de la reprise des bombardements aériens à Waar, une trêve de cinq jours aurait été décrétée le 29 novembre. Les discussions se sont poursuivies à Qoudsaya et Tell également.

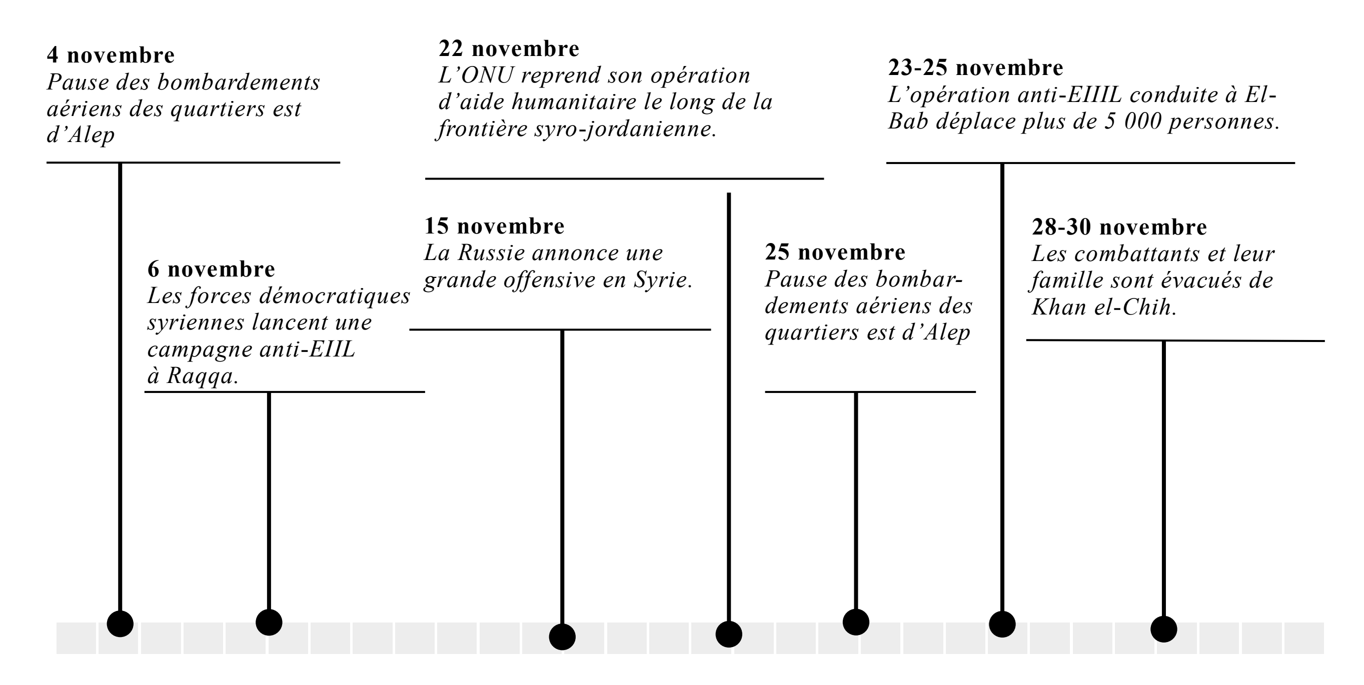
Encadré 2
Province d'Edleb

1) Depuis le début du conflit syrien, les groupes d'opposition armés non étatiques sont très présents dans la province d'Edleb, région rurale située à l'est d'Alep en bordure de la Turquie (voir carte en annexe). La province communique directement avec la Turquie par le poste frontière de Bab el-Haoua et divers petits points de passage non officiels. Sa population est estimée à environ 2 millions de personnes, dont 700 000 déplacés.

2) La province d'Edleb est actuellement la seule à être tenue presque exclusivement par des groupes d'opposition armés non étatiques (à l'exception des localités de Fouaa et Kafraya, qui sont assiégées par des groupes d'opposition armés non étatiques). Elle a été le point de destination des récentes évacuations d'autres zones assiégées organisées à la suite d'accords locaux, et plus de 7 000 combattants accompagnés de leur famille sont arrivés dans la province depuis la fin août (en provenance de Daraya, Moudamiyé, Qoudsaya et Khan el-Chih).

3) La province est le théâtre de violents combats et d'attaques qui ont fait des morts dans la population civile et détruit des infrastructures civiles. La fréquence des attaques contre les écoles constitue un tel risque pour les élèves partout dans la région que toutes les activités scolaires ont été suspendues à de multiples reprises dans les 30 jours précédant le 20 novembre. Les attaques d'hôpitaux ont continué, et deux ont eu lieu en novembre. Des bombardements aériens ont été signalés, ainsi que des attaques visant les localités assiégées de Fouaa et Kafraya.

Figure 1
Dates marquantes de novembre 2016



Protection

11. La protection des civils a toujours été une préoccupation primordiale dans toutes les provinces, où quelque 13,5 millions de personnes ont besoin de protection et d'assistance. D'autres attaques aveugles visant les civils et les infrastructures civiles, notamment les équipes soignantes et les installations médicales ainsi que les écoles, les enseignants et les écoliers ont été signalées en novembre (voir par. 14 à 16). Des menaces liées aux munitions explosives, des attaques en direction des femmes et des populations les plus vulnérables telles que les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que d'autres violations et atteintes aux droits de l'homme, ont été signalées.

12. Selon les informations reçues par le HCDH, les meurtres de civils et autres atteintes et violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire ont continué au cours de la période considérée. Il y a eu des violences dans les provinces d'Alep, de Raqqa, Damas et Rif-Damas, Deraa, Deir el-Zor et d'Edleb (voir tableau 1). Le Haut-Commissariat a répertorié les attaques perpétrées par toutes les parties au conflit, y compris les forces gouvernementales, les groupes d'opposition armés non étatiques et les groupes terroristes désignés. Le gouvernement a de son côté continué de lui communiquer des informations sur des violations présumées. Dans une note verbale datée du 23 novembre, la Mission permanente de la République arabe syrienne a fourni au HCDH une liste des incidents qui se seraient produits entre le 7 et le 20 novembre dans les provinces d'Alep, de Damas et Rif-Damas, Deraa, Deir el-Zor, Hama, Homs, et Qouneitra. Au total, ces incidents auraient fait 52 morts et plus de 72 blessés, y compris des femmes et des enfants. Les victimes auraient été touchées

par des tirs de mortier et de roquette, des coups de feu de tireurs isolés et des engins explosifs improvisés.

Tableau 1
Attaques contre des civils signalées en novembre 2016[a]

Date	*Lieu*	*Type d'attaque*	*Nombre de morts, femmes et enfants compris*	*Nombre de blessés*	*Type d'infrastructure ou de site*
Province d'Alep					
4 novembre	Kafr Naha	Frappe aérienne	10, dont 3 femmes et 5 enfants	–	Zone résidentielle
5 novembre	Kafr Naha	Frappe aérienne	4	–	Zone résidentielle
5 novembre	Daret Izzé	Frappe aérienne	9	Plusieurs dizaines	Zone résidentielle
6 novembre	Daret Izzé	Frappe aérienne	11 enfants	Plusieurs dizaines	Zone résidentielle
11 novembre	Kafr Daël	Frappe aérienne	9, dont 3 enfants	–	–
13 novembre	Salihin (ville d'Alep)	Frappe aérienne	Au moins 11	–	Zone résidentielle
14 novembre	Atareb	Frappe aérienne	3	–	Hospital
16 novembre	Massaken Hanano, Sakhour, Ansari, Chiaar, Tariq el-Bab, Salaheddine, Fardous, Sokkari et Karm el-Bek (ville d'Alep)	Frappes aériennes et terrestres	Au moins 35, dont 4 enfants	Non determiné	Zone résidentielle
19 novembre	Sakhour	Bombe (supposément toxique)	6, dont 4 enfants	–	Zone résidentielle
20 novembre	Sakhour, Seïf el-Daoula, Massaken Hanano (ville d'Alep)	Frappe aérienne	Au moins 29	Au moins 150	Zone résidentielle et medicale
22 novembre	ville d'Alep	Frappe aérienne	8	–	–
24 novembre	Machhad, Bab el-Neïrab, Sokkari et Meïsan (ville d'Alep)	Frappe aérienne	Au moins 35, dont 2 enfants	–	–

Date	Lieu	Type d'attaque	Nombre de morts, femmes et enfants compris	Nombre de blessés	Type d'infrastructure ou de site
27 novembre	Fourqan (ville d'Alep)	Frappe terrestre	3, dont 1 enfant	–	Zone résidentielle
28 novembre	Nouvelle-Alep, Bab el-Faraj, Ismaïliya, Fourqan, Meïsaloun et Jabiriyé (ville d'Alep)	Frappe terrestre	7	32	Zone résidentielle
29 novembre	Bab el-Neïrab, Salihin, Ansari, Meïsar, Karam el-Beik et Salaheddine (ville d'Alep)	Frappe aérienne	51	Plusieurs dizaines	–
30 novembre	Jab al-Qoba (ville d'Alep)	Frappe terrestre	Au moins 45, dont au moins 15 enfants	Plusieurs dizaines	–
30 novembre	ville d'Alep	Frappe terrestre	8, dont 2 enfants	7	–
Province de Raqqa					
9 novembre	Hicha	Frappe aériennes et terrestres	23, dont 6 femmes et 4 enfants	Au moins 30	Zone résidentielle
19 novembre	Baas	Frappe terrestre	7, dont 1 enfant	Non determiné	Zone résidentielle
19 novembre	Abbara	Frappe aérienne	1 femme et 1 enfant	–	–
21 novembre	Salhiyé	Frappe aérienne	9	–	Zone résidentielle
24 novembre	Qouli	Frappe aérienne	7, dont 4 femmes	13	Funeral procession
Province de Damas					
10 novembre	Mohajirine	Frappe terrestre	–	2 femmes	Zone résidentielle
10 novembre	Mohajirine	Frappe terrestre	–	7, dont 3 enfants	École
10 novembre	Banlieue Assad	Frappe terrestre	1	3	Zone résidentielle
18 novembre	Mazzé, Mazraa et Mohajirine	Frappe terrestre	1 femme	3	Zone résidentielle

Date	*Lieu*	*Type d'attaque*	*Nombre de morts, femmes et enfants compris*	*Nombre de blessés*	*Type d'infrastructure ou de site*
24 novembre	Banlieue Assad	Frappe terrestre	6	–	Zone résidentielle
Province de Deraa					
23 novembre	Jassem	Frappe aérienne	7, dont au moins 1 enfant	Au moins 2 femmes	Zone résidentielle et commerciale
Province de Deïr el-Zor					
23 novembre	Mratt	Frappe aérienne	2 femmes et 3 enfants	–	Zone résidentielle
25 novembre	Hatla	Frappe aérienne	5, dont 1 enfant	Au moins 3	Zone résidentielle
27 novembre	Hamidiyé (ville de Deïr el-Zor)	Frappe aérienne	23, dont 3 femmes et 2 enfants	Plusieurs	Zone résidentielle
28 novembre	Moustafin (ville de Deïr el-Zor)	Frappe aérienne	1 femme	6	–
Province d'Edleb					
8 novembre	Khan Cheïkhoun	Frappe aérienne	1 femme et 5 enfants	Plusieurs dizaines	Zone résidentielle
9 novembre	Michmichan	Frappe aérienne	5 femmes et 2 enfants	–	Zone résidentielle
13 novembre	Binnich	Frappe aérienne	–	6	Hôpital
13 novembre	Khan Cheïkhoun	Frappe aérienne	1 femme et 4 enfants	–	–
Province de Rif-Damas					
3 novembre	Douma	Frappe aérienne	3	Plusieurs	Zone résidentielle
6 novembre	Douma	Frappes aériennes et terrestres	5, dont 1 enfant		Zone résidentielle
6 novembre	Hamouriyé	Frappe terrestre	7, dont 2 femmes et 4 enfants	Plusieurs	Zone résidentielle
6 novembre	Harasta	Frappe terrestre	6 enfants	27, dont enfants	School

Date	*Lieu*	*Type d'attaque*	*Nombre de morts, femmes et enfants compris*	*Nombre de blessés*	*Type d'infrastructure ou de site*
10 novembre	Douma	Frappe aériennes et terrestres	8, dont 2 femmes et 3 enfants	Au moins 4	Zone résidentielle
10 novembre	Saqba	Frappe aérienne	2 femmes	Plusieurs	Zone résidentielle
14 novembre	Baqqin	Tir isolé	1	–	–
14 novembre	Khan el-Chih	Frappe aérienne		3	Centre de défense civile
17 novembre	Khan el-Chih	Frappe terrestre	–	–	École
17 novembre	Douma	Frappes aériennes et terrestres	6, dont 1 femme et 3 enfants	–	Zone résidentielle
18 novembre	Douma	Frappes aériennes et terrestres	1 femme et 3 enfants	3	Zone résidentielle
18 novembre	Jisrin	Frappes aériennes	1 femme et 3 enfants	–	Zone résidentielle
20 novembre	Nachabiyé	Frappes aériennes et terrestres	1 enfant	–	Ecole
21 novembre	Harasta	Frappes terrestres	2, dont 1 femme	–	Zosne résidentielle
24 novembre	Douma	Frappes aériennes	1	Plusieurs	Zone résidentielle
25 novembre	Douma	Frappe terrestre	3, dont 2 enfants	Au moins 1	Zone résidentielle

Source : HCDH.

[a] Conformément à la résolution 2258 (2015), la présente description des faits nouveaux survenus sur le terrain concerne l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) par toutes les parties en République arabe syrienne. Les renseignements sont fournis sans préjudice des travaux du Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie. La liste n'est pas exhaustive.

13. Le Département américain de la défense a confirmé publiquement que la coalition dirigée par les États-Unis avait procédé en novembre à au moins 321 frappes contre des cibles de l'EIIL dans les provinces d'Alep, de Deir el-Zor, d'Edleb, de Hassakah, Homs et Raqqa. Le Ministère russe de la défense a déclaré avoir conduit des opérations militaires pour appuyer le Gouvernement de la République arabe syrienne, en signalant qu'il n'avait pas lancé de frappe à moins de 10 kilomètres de la ville d'Alep depuis le 18 octobre.

14. Les prestations et les résultats des services de soins de santé primaires, secondaires et tertiaires sont restés gravement défaillants en raison des dommages considérables infligés aux installations sanitaires, de la rotation rapide du personnel soignant et du manque de professionnels qualifiés dans des spécialités médicales. Les services de santé pédiatrique et maternelle, y compris les vaccinations de routine, ont continué de pâtir de la situation, particulièrement dans les provinces d'Alep, de Deraa, de Hama et de Homs ainsi que dans les secteurs assiégés de la province de Rif-Damas.

15. D'autres installations médicales ont été endommagées ou détruites par les combats, au mépris total de la protection dont elles jouissent conformément au droit international humanitaire, réaffirmé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2286 (2016). D'après des informations crédibles reçues par l'ONU et ses partenaires de santé, 26 attaques auraient visé des installations médicales entre le 1er et le 29 novembre. Les hôpitaux ont été les plus lourdement touchés, avec 10 attaques dans la province d'Alep, 2 dans la province d'Edleb, 1 dans la province de Hama, et 2 dans la province de Rif-Damas. De plus, des attaques ont visé 2 centres de soins de santé primaire à Homs, un centre de soins à Alep-est et un hôpital de jour à Alep-ouest. Un entrepôt médical a été touché à Alep-est ainsi que 3 ambulances dans la Ghouta orientale, à Hama et Kafr Batna. Ces attaques ont fait de multiples victimes civiles, dont au moins 5 morts et 15 blessés parmi les soignants.

16. Les établissements scolaires ont été la cible d'autres attaques au cours de la période considérée; l'ONU en a confirmé quatre après vérification. Le 6 novembre, un obus de mortier est tombé dans la cour du jardin d'enfants Rouadat Ajiyal el-Moustaqbal à Harasta (Ghouta orientale, province de Rif-Damas), faisant 8 morts et 20 blessés parmi les enfants. Le 13 novembre, une frappe aérienne a touché et détruit l'école primaire d'Atareb, dans la province d'Alep. L'établissement, qui compte 580 élèves, était fermé ce jour-là en raison des bombardements en cours sur la zone (mais une fillette de 8 ans qui se trouvait dans une maison voisine de l'école aurait été tuée). Le 20 novembre, deux roquettes/obus de mortier sont tombés sur deux écoles d'Alep-ouest. La première a touché l'école primaire Furqan, tuant 8 élèves et faisant plus de 20 blessés, dont un enseignant. La deuxième a touché l'école Saria Hassoun mais n'a pas explosé. Le 20 novembre, un obus de mortier a atteint l'école primaire Qarma dans la localité de Nachabiyé (Rif-Damas), faisant 3 morts et 15 blessés parmi les enfants. Deux enseignantes au moins ont également été blessées. Le 17 novembre, le camp de Khan el-Chih a de nouveau été pilonné et l'école Beira, établissement de l'UNRWA située dans l'enceinte du camp, a été gravement endommagée. Mais le bâtiment était désert au moment de l'attaque et aucune victime n'est à déplorer.

17. Le 22 novembre, un journaliste kurde aurait été enlevé et battu par des membres du renseignement militaire des Unités de protection populaire (YPG) dans la ville d'Hassaké. La victime a profité d'une dispute entre ses ravisseurs pour échapper à leur vigilance et se mettre à l'abri dans le village voisin de Khamaa.

Accès humanitaire

Encadré 3
Points essentiels

1) En novembre, quatre convois interinstitutions ont prêté secours à 167 500 personnes se trouvant dans des lieux assiégés ou difficiles d'accès, ce qui correspond à 19 % des 904 500 bénéficiaires visés par le plan.

2) Le même mois, plus de 20 000 articles médicaux ont été confisqués aux convois interinstitutions par les autorités syriennes.

3) Le plan de convois interinstitutions pour le mois de décembre a été présenté le 17 novembre au Ministère des affaires étrangères, dont la réponse a été reçue le 1er décembre. L'accès à tous les sites, y compris les quartiers est de la ville d'Alep, a été en tout ou en partie accordé. L'aide a été approuvée pour 798 200 bénéficiaires sur les 930 250 visés par la demande (soit 85,8 %), les 132 050 personnes restantes (soit 14,2 %) en étant exclues.

4) Durant la période considérée, quelque 760 000 bénéficiaires ont reçu une aide de l'ONU et de ses partenaires dans le cadre d'opérations transfrontières organisées à partir de la Turquie et de la Jordanie.

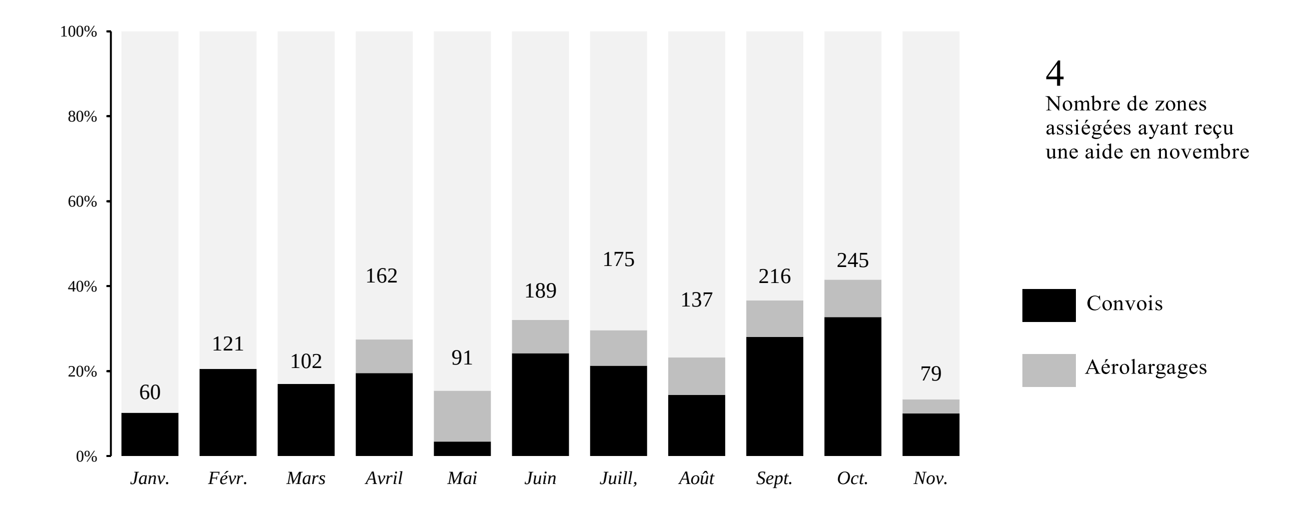
18. Il est resté extrêmement difficile de fournir une aide humanitaire à ceux qui en avaient besoin dans de nombreuses zones de la République arabe syrienne, en raison du conflit ouvert, du déplacement des lignes de front et des restrictions à la circulation des personnes et des biens délibérément imposées par les parties.

19. L'accès aux millions de personnes vivant dans des zones assiégées ou difficiles d'accès est resté une préoccupation majeure. Durant tout le mois de novembre, en raison du retard pris dans la délivrance des lettres de facilitation, de l'imposition de nouvelles procédures à suivre en matière de sécurité en plus de celles, en deux étapes, déjà convenues avec le Gouvernement en avril, du non-respect des protocoles arrêtés aux points de contrôle et de l'insécurité, seuls quatre convois interinstitutions sont parvenus à destination. Ils ont ainsi pu venir en aide à 167 500 personnes vivant dans des zones assiégées ou difficiles d'accès (voir tableau 5), soit environ 19 % des 904 500 bénéficiaires visés par le plan. En outre, des organismes des Nations Unies ont organisé, à titre individuel, d'autres convois vers certaines de ces zones pour y acheminer une aide. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales ont continué, dans des conditions extrêmement difficiles, à assurer des services de santé, d'éducation et de protection, ainsi qu'à fournir un appui dans d'autres domaines, dans des lieux difficiles d'accès.

Figure II

Opérations humanitaires menées conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies dans les zones situées au-delà des lignes de front : nombre d'habitants des zones assiégées ayant bénéficié d'une aide, y compris au moyen d'aérolargages sur la ville de Deïr el-Zor, par mois

(En milliers de personnes)



20. Malgré l'approbation préalable des autorités syriennes, six convois interinstitutions n'ont pas pu arriver à bon port en novembre. Il s'agit de ceux qui étaient destinés à Ouadi Barada (9 novembre), à Douma (17 novembre), à Rastan (20 novembre), à Madaya, à Zabadani ainsi qu'à Fouaa et Kafraya (27 novembre). Ainsi, le 17 novembre, un convoi destiné à 70 000 personnes qui était en route pour Douma (province de Rif-Damas) a dû faire demi-tour après que les autorités du dernier poste de contrôle tenu par le Gouvernement syrien ont refusé de le laisser passer sans ouvrir les camions, qui étaient scellés, et les faire fouiller par une brigade cynophile. Le convoi était initialement prévu pour le 15 novembre, mais son chargement n'avait pas pu être effectué, les lettres de facilitation requises n'ayant pas été délivrées par le Gouvernement syrien. Le 9 novembre, un convoi destiné à 30 000 personnes s'est vu refoulé à un poste de contrôle tenu par le Gouvernement syrien alors qu'il était en route vers Ouadi Barada (province de Rif-Damas). Les autres convois ont été retenus pour diverses raisons, notamment l'insécurité, l'absence d'accord sur l'itinéraire à suivre ou sur les estimations du nombre de personnes dans le besoin ainsi que la non-délivrance des autorisations finales par les autorités compétentes. À Madaya, deux personnes sont mortes faute de soins médicaux.

21. L'ingérence délibérée des parties au conflit et les restrictions imposées ont continué d'empêcher l'acheminement de l'aide. Le Programme alimentaire mondial n'est toujours pas en mesure de prêter assistance aux populations dans le besoin qui se trouvent dans les zones contrôlées par l'EIIL, toutes les opérations d'assistance destinées à ces secteurs ayant dû être suspendues en raison de l'impossibilité de travailler de manière indépendante et d'assurer le suivi des activités. La province de Raqqah et la plus grande partie de la province de Deïr el-Zor restent ainsi hors d'atteinte, tout comme certains faubourgs du nord d'Alep et

plusieurs zones rurales du sud de Hassaké et du nord-ouest de Hama. Qui plus est, dans la province de Hassaké, le Programme a encore eu du mal à obtenir les autorisations d'expédition pour certains de ses partenaires, ce qui a retardé la mise en œuvre des activités prévues. Des négociations sont en cours avec les autorités compétentes pour surmonter les obstacles restants. Par ailleurs, l'UNRWA n'a pas été en mesure de retourner à Yalda et à Yarmouk depuis le 25 mai 2016, en raison de problèmes de sécurité sur le terrain.

Tableau 2
Opérations humanitaires menées conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies dans les zones situées au-delà des lignes de front (du 1er janvier au 30 novembre 2016)



1 287 750

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide humanitaire

Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones difficiles d'accès 817 100	Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones assiégées 413 650	Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones prioritaires situées au-delà des lignes de front 57 000
20,9 % Part de la population des zones difficiles d'accès ayant bénéficié d'une aide	42,5 % Part de la population des zones assiégées ayant bénéficié d'une aide	12 sur 16 Nombre de zones assiégées ayant bénéficié d'une aide
Nombre de convois ayant traversé les lignes de front 130	Nombre d'opérations d'aéroportage organisées 194	Nombre d'aérolargages 156

22. Les autorités ont continué de confisquer des médicaments et des fournitures médicales vitales transportés par les convois d'aide humanitaire au cours du mois de novembre. Des articles médicaux qui auraient permis d'administrer 22 284 traitements et de sauver des vies ont été retirés d'un convoi interinstitutions à destination de Rastan ainsi que d'un convoi de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à destination de Qoudsaya. Le tableau 3 donne un récapitulatif des médicaments et fournitures confisqués en novembre. Par ailleurs, ce même mois, quatre convois interorganisations n'ont pas pu arriver à destination, empêchant la

livraison prévue de 120 000 traitements. En outre, l'OMS attend toujours l'approbation de 29 demandes relatives à la livraison de fournitures médicales.

Tableau 3
Fournitures médicales retirées des convois en novembre 2016

Destination	*Nombre de traitements*	*Type de fournitures*
Rastan	16 335	Toutes les solutions intraveineuses, trousses chirurgicales de base, antiseptiques, décongestionnants et analgésiques injectables ont été confisqués, tout comme une partie des kits pneumonie A et B, des kits sanitaires d'urgence interinstitutions et des bronchodilatateurs. Plusieurs éléments des trousses médicales de base ont été confisqués, de même que les fournitures nécessaires au traitement de 175 traumatismes ainsi que des multivitamines, des kits pneumonie B, des antiseptiques et des fluides intraveineux.
Qoudsaya	5 929	Une partie des différents types de kits inclus et des antiseptiques a été confisquée, tout comme l'ensemble des anti-décongestionnants, des doses d'atropine et des ampoules d'analgésique ainsi que des fournitures nécessaires au traitement de 20 traumatismes.

23. Dans le cadre du plan de convois interinstitutions des Nations Unies pour novembre, l'accès à 25 sites, dont l'ensemble des zones assiégées, a été demandé dans le but d'apporter une aide à 904 500 personnes. Dans leur réponse du 27 octobre, les autorités syriennes ont approuvé l'accès à 623 000 bénéficiaires sur les 904 500 visés par la demande (soit 68,9 %), les 281 500 personnes restantes (soit 31,1 %) étant exclues de l'aide. Les autorités ont également demandé qu'une aide soit fournie dans 20 autres zones non visées par le plan en novembre.

24. Le 17 novembre, l'Organisation des Nations Unies a présenté au Ministère syrien des affaires étrangères son plan de convois interinstitutions pour le mois de décembre, qui comprend 21 demandes visant à fournir une aide à 930 250 personnes qui en ont besoin dans les zones assiégées, les zones difficiles d'accès et les zones prioritaires situées au-delà des lignes de front. La réponse, qui était attendue le 29 novembre au plus tard, conformément à la procédure convenue d'approbation en deux étapes, n'a été reçue que le 1er décembre. L'accès à tous les sites visés a été en tout ou en partie accordé. L'aide a été approuvée pour 798 200 bénéficiaires sur les 930 250 visés par le plan (85,8 %), les 132 050 personnes restantes (soit 14,2 %) en étant exclues. Les autorités ont approuvé l'accès à l'ensemble des bénéficiaires de 13 sites sur les 28 sites visés par la demande (46,4 %) et l'accès à une partie seulement des bénéficiaires des 15 autres sites (53,6 %). Elles ont également demandé qu'une aide soit fournie dans 38 zones non visées par le plan de décembre.

25. Depuis le 27 décembre 2015, le point de passage de Nousseïbin-Qamichli dans la province de Hassaké est temporairement fermé par les autorités turques pour des raisons de sécurité. La province demeure en grande partie inaccessible par la route pour les organismes des Nations Unies présents sur le territoire syrien, en raison de l'insécurité et de la présence de l'EIIL sur les itinéraires empruntés. L'ONU continue d'organiser des opérations d'aéroportage entre Damas et l'aéroport de Qamichli afin de fournir une aide multisectorielle, ce qui a permis d'aider quelque 190 000 personnes en novembre.

Action humanitaire

26. En novembre, les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de venir en aide à des millions de personnes dans le besoin en faisant appel à tous les moyens, aussi bien depuis l'intérieur de la République arabe syrienne que depuis l'étranger (voir tableau 4). Outre les organismes des Nations Unies et leurs partenaires, les organisations non gouvernementales ont elles aussi continué de fournir une aide précieuse aux populations démunies à des niveaux analogues à ceux des mois précédents. Le Gouvernement a continué d'assurer les services de base dans les zones qu'il contrôle, et dans de nombreux secteurs échappant à son contrôle.

Tableau 4
Nombre de bénéficiaires de l'aide des organismes des Nations Unies, novembre 2016

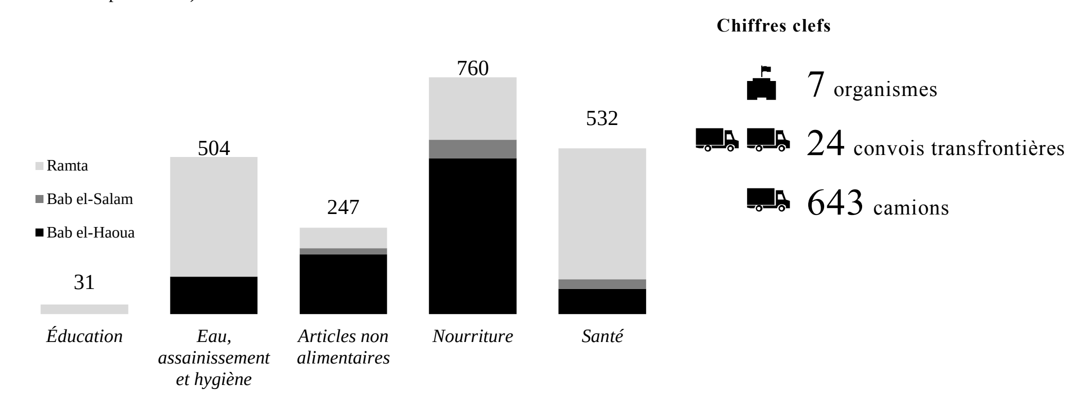
Organisme	*Nombre de bénéficiaires*
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	106 800
Organisation internationale pour les migrations	28 013
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	499 933
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	>3 500 000
Programme des Nations Unies pour le développement	1 017 722
Fonds des Nations Unies pour la population	226 597
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	450 000
Programme alimentaire mondial	3 918 600
Organisation mondiale de la Santé	537 156

27. Les livraisons transfrontières se sont poursuivies à partir de la Turquie et de la Jordanie vers la République arabe syrienne, conformément aux dispositions des résolutions 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) (voir fig. III). En application de ces résolutions, l'ONU a informé à l'avance les autorités syriennes de chaque convoi et leur a fourni des précisions sur le contenu et la destination des camions ainsi que sur le nombre de bénéficiaires. Le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses opérations et contrôlé 643 camions dans les 24 convois de novembre, confirmé la nature humanitaire de chacun d'entre eux et informé les autorités syriennes de chaque expédition. Il a continué de bénéficier de l'excellente coopération des Gouvernements jordanien et turc.

Figure III

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide de l'ONU et de ses partenaires grâce à des livraisons transfrontières par type d'aide, novembre 2016





28. En novembre, les convois interinstitutions énumérés au tableau 5 ont pu être acheminés dans des zones assiégées et difficiles d'accès. De plus, du 10 avril à la fin novembre, l'ONU a procédé à 156 aérolargages de denrées alimentaires et d'articles d'aide humanitaire au-dessus de la ville de Deïr el-Zor. En outre, la cellule d'appui au Module mondial de la logistique a poursuivi ses opérations d'aéroportage de Damas à Qamichli, et effectué plus de 194 rotations du 9 juillet à la fin novembre. Au cours de la période considérée, des organismes des Nations Unies ont également effectué des livraisons individuelles dans des zones au-delà des lignes de front et difficiles d'accès ou ont desservi ces sites dans le cadre de leurs programmes ordinaires.

Tableau 5

Convois humanitaires interinstitutions au-delà des lignes de front, novembre 2016

Date	*Destination*	*Objectif à atteindre (nombre de bénéficiaires)*	*Nombre de personnes ayant effectivement reçu une aide*
20 novembre	Rastan (Homs)	107 500	107 500
28 novembre	Fouaa et Kafraya	20 000	20 000
28 novembre	Madaya	40 000	40 000
28 novembre	Zabadani	1 000	1 000

Note : Toute l'assistance fournie était de nature multisectorielle.

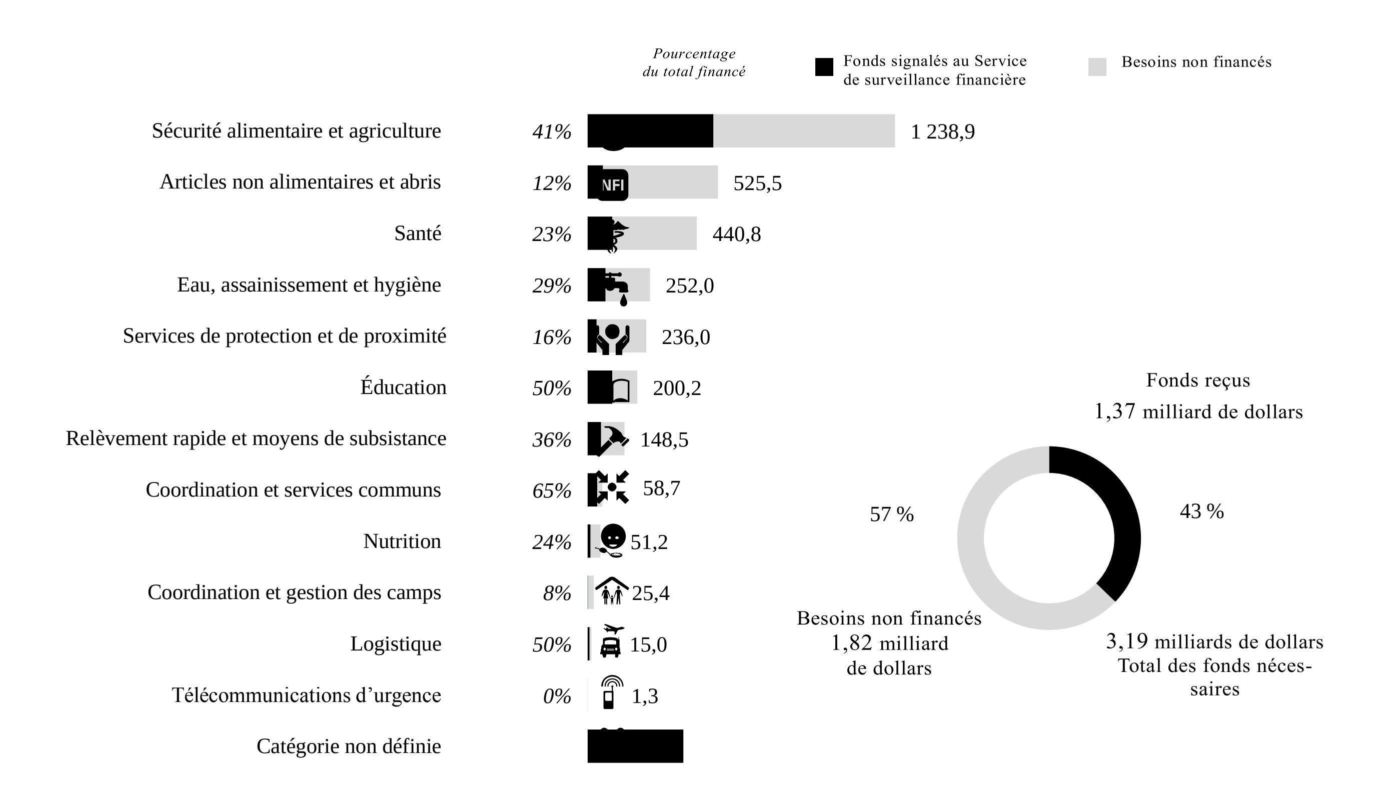
29. En novembre, une campagne de vaccination contre la poliomyélite et multiantigènes a été menée dans toutes les provinces de la République arabe syrienne. Cette campagne était destinée à 977 853 enfants de moins de 5 ans, principalement dans des zones difficiles d'accès et assiégées. Des vaccins ont été acheminés dans les zones assiégées de Fouaa, de Kafraya, de Madaya, de Mouaddamiyé el-Cham et du camp de Yarmouk. En revanche, les enfants d'Edleb et de Raqqa n'ont pas pu être vaccinés (à l'exception de ceux de Tell Abiad dans la province de Raqqa) en raison du refus opposé par les autorités locales. En outre,

l'aide n'est pas parvenue à certaines parties des provinces d'Alep, de Qouneïtra et de Rif-Damas du fait de la situation en matière de sécurité. Le bilan général de la campagne n'est pas encore établi. Par ailleurs, quelque 350 000 enfants ont été vaccinés dans le cadre d'opérations transfrontières en novembre 2016. Les vaccins suivants ont été utilisés : le vaccin antipoliomyélitique oral bivalent, le vaccin pentavalent et le vaccin contre la rougeole et la rubéole. La composante transfrontière n'a pu atteindre certains secteurs des provinces d'Alep, de Deïr el-Zor et de Raqqa en raison de l'insécurité et des combats, empêchant la vaccination de quelque 780 000 enfants au total.

Financement du plan d'action humanitaire

30. La figure V présente l'état du financement du plan d'action humanitaire au 30 novembre.

Figure V
Financement du plan d'action humanitaire au 30 novembre 2016
(En millions de dollars des États-Unis)



Visas et enregistrement

31. Au total, 35 nouvelles demandes de visas syriens ont été déposées en novembre pour des membres du personnel de l'ONU. Vingt-six demandes ont été approuvées, dont 18 avaient été présentées en octobre et 8 étaient plus anciennes, et 49 sont toujours en attente. Par ailleurs, 36 demandes de renouvellement de visas

ont été présentées au cours de ce mois. Soixante-cinq demandes de renouvellement ont été approuvées, dont 17 avaient été présentées en novembre. Aucune demande de renouvellement de visa n'a été rejetée en novembre. Vingt-cinq demandes de renouvellement sont toujours en attente, dont 16 ont été déposées en novembre.

32. Au total, 17 organisations non gouvernementales internationales sont enregistrées auprès du Gouvernement syrien comme étant autorisées à mener des activités sur le territoire. Quatre autres s'emploient à obtenir le même statut. Ces organisations continuent de se heurter à des obstacles et restrictions d'ordre administratif qui les empêchent de travailler, notamment d'obtenir l'autorisation de conduire des évaluations indépendantes des besoins. Par ailleurs, 194 organisations non gouvernementales nationales sont autorisées à mener des activités en République arabe syrienne. Six ont obtenu un agrément en septembre.

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et des locaux des organismes humanitaires

33. Le 13 novembre, l'UNRWA a tragiquement perdu un membre de son personnel, le dix-septième depuis 2012 à cause du conflit. Deux autres personnes auraient été tuées lors de la même attaque aérienne, qui a frappé une mosquée pendant la prière du matin dans le camp de réfugiés palestiniens de Khan el-Chih.

34. Le 17 novembre, le camp de Khan el-Chih a de nouveau essuyé des bombardements intenses. L'école Beira, une école de l'UNRWA située dans l'enceinte du camp, a subi des dommages importants. Néanmoins, elle était vide et aucune victime n'a été signalée.

35. Au total, 27 membres du personnel des Nations Unies, dont 26 membres du personnel de l'UNRWA et un du Programme des Nations Unies pour le développement, sont encore détenus ou portés disparus. Depuis le début du conflit, des dizaines de travailleurs humanitaires ont été tués, dont 20 membres du personnel des Nations Unies, 54 membres et bénévoles du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 membres du personnel et bénévoles de la Société du Croissant-Rouge palestinien. Par ailleurs, de nombreux membres du personnel d'organisations non gouvernementales internationales et nationales auraient également été tués.

III. Observations

36. La situation humanitaire continue de s'aggraver en République arabe syrienne. Le conflit qui se poursuit constitue une menace immédiate et quotidienne pour des millions de civils, en particulier ceux qui subissent des attaques ou auxquels les organismes d'aide n'ont pas accès. Comme je l'ai déclaré précédemment, le conflit ouvre également la voie à une crise de plus long terme car les bombardements d'écoles, d'hôpitaux et d'autres installations civiles par toutes les parties continueront d'avoir des incidences négatives sur la population pendant des années. Cette situation se déroule sous les yeux du monde entier, qui semble impuissant à faire cesser les souffrances. Je demande à toutes les parties au conflit de s'interroger sur les conséquences de leurs actes, la tragédie humanitaire qui s'aggrave ne faisant qu'éloigner davantage la perspective d'une issue politique, que tous s'accordent à trouver nécessaire.

37. Le mois de novembre a été marqué par une accélération indéniable des opérations militaires et, simultanément, par une grave détérioration des conditions de sécurité pour les civils. Dans tout le pays, le Gouvernement syrien est passé à la vitesse supérieure et tente de reprendre certains secteurs, soit par la force militaire, comme dans les quartiers est d'Alep, soit en passant des accords avec les populations locales, en particulier dans la province de Rif-Damas. Les conséquences humanitaires de cette évolution ont été clairement établies. Il est toutefois important de ne pas confondre succès militaires et « solution » militaire. Les avancées sur le champ de bataille ne remettront en aucun cas en cause la nécessité d'un règlement politique négocié et sans exclusive à la crise en République arabe syrienne. Les seules avancées durables sont celles qui seront obtenues dans le cadre d'un accord tenant compte des griefs légitimes de la population.

38. C'est pour cette raison que je continue d'exprimer la ferme conviction qu'il n'existe pas d'autre option que l'entente politique entre les parties au conflit. En l'absence d'accord, la tragédie se poursuivra, avec des conséquences sur les plans humain, politique, économique et social, en République arabe syrienne et au-delà, pour les générations futures. Avec mon Envoyé spécial, je continuerai, jusqu'au dernier jour de mon mandat, de collaborer avec les acteurs ayant une influence sur les parties syriennes en vue d'alléger les souffrances et de mettre fin au conflit. Malheureusement, je ne verrai peut-être pas la fin du conflit syrien avant de quitter mes fonctions; toutefois, les bases d'une solution politique ont été jetées de longue date. Il appartient maintenant aux parties au conflit, aux États Membres qui les soutiennent et au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour mettre enfin un terme aux souffrances du peuple syrien.

Annexe


Idlib Governorate
Kumlu
Reyhanli
Reyhanli
Merkez
Antakya
HATAY
Samandagi
Altinozu
TURKEY
Yayladagi
Cilvegozu-Bab al-Hawa
Ad Dana
Halab (Aleppo)
Harim
Qourqeena
Salquin
Kafr
Tajarim
Maaret Al
Tamsrin
Armanaz
Teftnaz
Dreikish
Bennsh
ALEPPO
Janudiyeh
Idlib
Sarmin
Al Jisr
Ash
Shughur
Saraqueb
Bedamah
Mhambal
Ariha
Abu Ad
Duhur
AL LADHIQIYA
Ahsam
HAMAH
Ma'arrat An Nu'Man
Kafr
Nabul
Sinjar
Heish
Khan
Shaykhun
At Tamani'ah
Border Crossing
Governorate Centre
International Boundary
Governorate Boundary
District Boundary
Sub-District Boundary
The boundaries and names shown and the designations used on
this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.